

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-10.250-0015694.2023.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom BIOGRAINS SCPA Adresse 53 Rue du Bois d'Amour 86280 Saint-Benoît Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE (FR-BIO-10) Adresse Le Triangle de l'Arche, 9 Cours du Triangle, 92937, Paris Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Stockage • Importation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production de produits en conversion – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 16 mars 2023 11:20:24 +0100 CET Lieu Paris (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 22/08/2022 au 31/03/2024		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Commerce de gros de produits alimentaires - Haricot blanc	Biologique
	Commerce de gros de semences (autres qu'oléagineux) - Distribution de semences	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Amande	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Arachide avec peau	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Avoine	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Avoine	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Blé Khorasan	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Blé Tendre	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Blé Tendre	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Cameline	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Carthame	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Cerneaux de noix	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Colza	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Coques épeautre	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Epeautre brut	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Epeautre décortiqué	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Farine d'avoine	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Farine d'épeautre	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Farine de blé	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Féveroles	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Féveroles	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Flocons d'avoine	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Graines de chia	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Huile de soja	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Huile de Soja	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Huile de Tournesol	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Issues de céréales	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Lentilles	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Lin	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Luzerne	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Luzerne	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Maïs	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Maïs	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Maïs Pop Corn	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Mélange blé, triticale, seigle, pois	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Millet jaune brut	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Millet jaune décortiqué	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Noisettes	Biologique

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Noix de Cajou	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Noix de Macadamia	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Noix de pécan	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Orge	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Orge	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Pépins de courge	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Pistaches	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Pois	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Pois	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Pois chiches	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Quinoa	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Sarrasin	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Seigle	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Sésame	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Soja	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Soja	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Sons d'avoine	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Sorgho	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Souchet (graine et farine)	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourneol	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourneol	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourneol de bouche (brut et décortiqué)	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de soja extrudé	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de Carthame	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de Colza	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de lin	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de noisettes	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de noix	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de pépins de courges	Biologique
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de soja	En conversion
	Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Tourteau de tournesol	Biologique
Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Triticale	En conversion	
Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Triticale	Biologique	
Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés - Vesces	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
Adresse ou géolocalisation	Activité Opérateur	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5
SCPA - CHARCE ST ELLIER - VILLEVERT - 49320 CHARCE ST ELLIER SUR AUBANCE	Stockage	
SCPA - LE PUY NOTRE DAME - 4 RUE DU STADE - 49260 LE PUY NOTRE DAME	Stockage	
BIOGRAINS SCPA - SILO BIOGRAINS - LA BERNIERE - 86330 ANGLIERS	Préparation	
SCPA - LA TOURLANDRY - ZA DE VENERIE - 5 RUE DES SOURCES - 49120 LA TOURLANDRY	Stockage	

II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées

II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant

II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

Nom de l'organisme d'accréditation **COFRAC**

Hyperlien vers le certificat d'accréditation **<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0553.pdf>**

II.9 Autres informations

